

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Edito

Les louanges sont adressées à Allah, le Très Haut, le Très Grand. Nous Le glorifions, nous implorons Son aide, demandons Son pardon, réclamons Sa guidance. Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre le mal qu'il y a en nous-mêmes et contre les conséquences néfastes de nos mauvaises actions. Celui qu'Allah guide sera bien guidé, tandis que celui qu'Il laisse s'égarer, nul ne pourra le ramener à la bonne voie. Nous attestons qu'Il est le Seul Dieu, et que Mohammad est son serviteur et messenger. Que les prières, le salut, et les bénédictions soient sur lui, sur sa famille, ses compagnons et ceux qui le suivent dans le droit chemin jusqu'au Jour de la Résurrection. Ceci étant, c'est avec grand plaisir, que nous vous annonçons la mise en ligne du journal, accessible directement via le site www.uamc.org. Vous pourrez y retrouver l'essentiel des articles parus au cours des dernières années, et de nombreuses rubriques que nous vous invitons à découvrir. De plus, étant au mois islamique de *dhoul q'adah*, qui précède le mois du pèlerinage, nous souhaitons à nos frères et sœurs, qui s'apprêtent à rejoindre les lieux saints de l'Islam, un bon voyage et prions Allah de les combler d'un pèlerinage agréé, car le pèlerinage agréé n'a d'autre récompense que le Paradis, selon l'expression du Prophète, *paix et salut sur lui* [Al Boukhari & Mouslim]. Quant à ceux qui n'auront pas la chance d'accomplir le pèlerinage cette année, nous vous invitons à multiplier les bonnes œuvres durant les dix premiers jours de *dhoul hijjah*, car leur mérite et leur récompense sont, en ces jours, plus grandes. Vous souhaitant bonne lecture.

و السلام عليكم

L'équipe du Journal.



DHOUL QI'DAH

NOVEMBRE 2009

L'acquisition du savoir religieux

Allah le Très Haut dit : *Pour quoi de chaque clan quelques hommes ne viendraient-il pas s'instruire dans la religion, pour pouvoir à leur retour, avertir leur peuple afin qu'ils soient sur leur garde* [9;122]. Le Prophète ﷺ dit : *Celui à qui Allah veut du bien, Il lui facilite la compréhension de la religion* [Al Boukhari & Mouslim]. Nous avons décrit brièvement dans le dernier numéro les mérites d'étudier et d'acquérir les sciences bénéfiques en général et de la science religieuse en particulier. Celle-ci constitue 'le savoir supérieur' selon l'expression d'Ibn 'Abdel Barr. Nous allons désormais tenter d'expliquer comment acquérir ce savoir.



L'intention sincère dans la recherche du savoir. Les actes ne valent que par les intentions qui les motivent, et chacun ne sera rétribué que selon ce qu'il avait l'intention de faire, a dit l'Envoyé d'Allah ﷺ [Al Boukhari & Mouslim]. Aussi, la recherche du savoir religieux est une œuvre au travers de laquelle on ne devrait rechercher que la satisfaction d'Allah, l'entrée au Paradis, et la préservation de l'Enfer. De plus, le Prophète ﷺ nous a averti du fait que parmi les

trois premiers hommes qui seront jetés en Enfer, sera un homme qui a étudié dans une mauvaise intention, cherchant à travers son savoir la reconnaissance des gens, le prestige, et le titre de savant uniquement [Mouslim]. Dans le même sens, un *hadith* de l'Envoyé d'Allah ﷺ stipule que celui qui apprend une science au travers de laquelle on ne devrait théoriquement que chercher à se rapprocher d'avantage d'Allah, mais qui ne l'apprend que pour en tirer un profit mondain (poste, titre, salaire), ne sentira même pas l'odeur du Paradis au Jour du Jugement [Abou Daoud, Ibn Majah, auth. Ibn Hibban, Al Hakim et Al Dhahabbi]. Il faut bien noter dans ce *hadith* que la tournure restrictive 'ne l'apprend que pour...' ne vise que celui qui apprend dans le seul but d'acquérir un profit mondain : de rivaliser avec les savants, de polémiquer avec les sots, ou de se faire remarquer des puissants, comme le précise un autre *hadith* [Ibn Majah, Sahih Ibn Hibban & Al Bayhaqi]. Celui qui apprend les sciences de la religion pour plaire à Allah, et que les gens salarient pour ses cours ou subventionnent pour ses études ou que l'on nomme à la tête d'une institution ; sans qu'il ne l'ait ni demandé ni recherché, n'est à priori pas concerné par ce *hadith* ; à lui de se monter sincère avec Allah.

Rechercher le savoir auprès de ceux qui le possèdent. Allah le Très Haut dit :



Demandez aux gens du rappel si vous ne savez pas [16;43], c'est-à-dire aux savants. De plus, il faut garder en tête que le savoir est l'héritage du Prophète ﷺ et que les savants en sont ses héritiers, l'Envoyé d'Allah ﷺ disant : *les savants sont les héritiers des prophètes et les prophètes n'ont laissé après eux ni dinars ni dirhams mais ont laissé comme héritage la science ; celui qui en prend, prend certes une bonne part de celui-ci* (Al Tirmidhi, Sahih). Aussi la seule recherche du savoir au travers des livres et des encyclopédies, au travers des cassettes, d'internet et des petits fascicules traduits est bénéfique mais pas suffisante. Côté des vrais savants, ceux qui réunissent entre le savoir et les œuvres, ceux qui ont reçu leur savoir de vrais savants avec des chaînes de transmission remontant au Prophète ﷺ, est primordial pour acquérir un vrai savoir, béni et correct. C'est ainsi, avec des chaînes de transmetteurs, que sont enseignés la récitation et l'exégèse du Coran et des *hadiths*, depuis le début de l'histoire musulmane ; et c'est ainsi que cette religion a pu jusqu'à aujourd'hui être préservée et sauvegardée du mal des imposteurs et des



autodidactes : En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le

Coran, et c'est Nous qui le préserverons [15;10]. L'Imam al Nawawi disait : Si ce n'étaient les chaînes de transmission, n'importe qui pourrait dire au nom de la religion n'importe quoi. Et cette méthode est utilisée jusqu'à nos jours dans tous les domaines de la science. Lorsqu'un savant rédigeait un livre, il l'enseignait à ses élèves, puis autorisait certains d'entre eux à l'enseigner à leur tour, et ainsi de suite. Ajoutons enfin, que la science n'est pas que théorique, et que le fait de côtoyer le savant permet d'observer sa pratique et de s'inspirer de son comportement. La lecture des livres et l'écoute des conférences sont utiles et nécessaires, mais ne permettent pas cela.

L'apprentissage est sans fin. Allah oriente son Prophète

ﷺ, le plus instruit des êtres humains au sujet d'Allah et de sa religion, à l'invocation suivante : Et dis : Ô mon Dieu accrois mes connaissances [20;114]. C'est dire que le chemin du savoir est sans fin, on n'arrive jamais au bout : Et au-dessus de tout savant il y a plus savant que lui [12;76]. Voilà pourquoi l'Imam Malik disait que 'quelqu'un qui possède du savoir ne doit en aucun cas cesser d'apprendre'.

Patienter et se faire humble sur le chemin du savoir. Moussa était le grand prophète de son époque et il a pensé être l'homme le plus savant. Lorsqu'Allah lui apprit qu'il y avait sur Terre un homme plus savant que lui, Moussa ne perdit pas un instant pour partir à sa recherche. Il était tellement motivé qu'il dit à son élève : Je n'arrêterai pas avant d'avoir atteint le confluent des deux mers, dussé-je marcher de

longues années [18;60]. Puis au prix d'un périple épuisant (Nous avons rencontré de la fatigue dans notre présent voyage [18;62]), il rencontra le savant qu'il cherchait et n'eut pas honte de se faire humble devant lui, pour mériter ce savoir : M'autorises-tu à te suivre afin que tu m'apprennes ce que tu sais de la guidée ? [66] (...) Si Dieu veut, tu me trouveras patient ; et je ne désobéirai à aucun de tes ordres [69]. Il faut bien se souvenir en lisant ce passage que c'est là l'interlocuteur et l'élue d'Allah, de son époque, qui parle et se fait humble pour recevoir un savoir qu'il n'avait pas ! La suite de cette histoire nous montre comment Moussa a pris sur lui, et a continué



son périple même lorsqu'il n'arrivait pas à comprendre certains agissements de son maître. Alors, l'étudiant doit patienter et se faire humble dans sa recherche du savoir. Loqman disait ainsi à son fils : Supporte celui qui t'es supérieur en science et celui qui t'es inférieur. Ne rejoins les rangs des savants que celui qui a été patient avec eux, s'est attaché à eux, et a appris de leur science doucement [Ibn 'Abdel Barr, *Jami' bayan al 'ilm*]. C'est ainsi que se distinguèrent les grands érudits de cette communauté tel Ibn 'Abbas qui disait : Je me suis fait humble pour acquérir le savoir puis je fus honoré en le transmettant, ou encore les imams Al Shafi'i, Ahmad, Al Boukhari, ou Mouslim qui purent parfois voyager des jours et des nuits, et parcourir des kilomètres pour aller entendre un seul hadith. Qu'Allah soit satisfait d'eux !

Et Allah sait mieux !

Fiqh al hadith

إِنِّي لَبَدْتُ رَأْسِي، وَقَلَّدْتُ هَدْيِي، فَلَا أَلْجُ حَتَّى أَنْحَرَ

Hafsa, que Dieu l'agrée, la femme du Prophète ﷺ, lui demanda : 'Ô Envoyé de Dieu ! Pourquoi les gens ont quitté l'*ihram* (état de sacralisation) après la 'omra et toi tu ne l'as pas quitté ?'. Il lui répondit : **'Parce que j'ai pommadé mes cheveux, orné l'animal (l'offrande) de guirlandes, et je ne quitterai pas l'*ihram* tant que je n'aurai pas sacrifié'**.

Autour du *hadith* :

1- Le musulman entre en état de sacralisation (*ihram*) en formulant verbalement l'intention d'entamer les rites du pèlerinage ou de la 'omra. Il remplace alors ses vêtements ordinaires par deux pièces de tissu non cousus, et prononce la *talbiya*.

2- Il existe trois formes de sacralisations. Le *Qirân* : c'est le fait d'accomplir le pèlerinage et la 'omra sans quitter son état de sacralisation.

Le *Tamattu'* : c'est le fait d'accomplir la 'omra pendant les mois du pèlerinage, puis

de se désacraliser pour entrer de nouveau en état de sacralisation et accomplir le pèlerinage au cours de la même année.

L' *Ifrad* : c'est le fait d'accomplir uniquement le pèlerinage.

Ce que l'on peut déduire du *hadith* :

1- Le Prophète ﷺ a accompli le *qirân* mais a incité ses compagnons à faire le *tamattu'* disant : 'vous savez bien que je crains Dieu et Le vénère plus qu'aucun d'entre vous : sachez que si ce n'était l'offrande que j'ai déjà préparé pour le sacrifice, je me serai désacralisé comme je vous ai ordonné de le faire. Si j'avais su, en partant ce

que je sais maintenant, je n'aurais jamais conduit de bête destinée au sacrifice. Désacralisez-vous donc !' [Mouslim].

2- L'offrande est de deux sortes : elle peut être recommandée ou obligatoire. Elle est recommandée au pèlerin qui accomplit l'*ifrad* et est obligatoire pour celui qui accomplit un *qirân* ou un *tamattu'*.

3- L'animal destiné au sacrifice doit être marqué et orné, en lui accrochant autour du cou une liane, une guirlande ou tout autre objet distinctif qui indiquera que cet animal est destiné à être sacrifié et qu'il ne doit plus être utilisé à

une autre fin que le sacrifice, sauf cas exceptionnel.

4- Si celui qui accomplit un *qirân* ou un *tamattu'* n'est pas en mesure de faire une offrande animale, il devra alors jeûner durant trois jours pendant le pèlerinage et sept jours une fois de retour dans son pays.

5- Soigner sa chevelure, en mettant de la pommade comme l'a fait le Prophète ﷺ sur ses cheveux afin de les arranger, est autorisé pendant le pèlerinage, à condition que cette pommade ne soit pas parfumée.

Et Allah sait mieux !

La vie du dernier Prophète ﷺ



L'année du chagrin

La mort d'Abou Talib. Six mois après la fin du blocus, au cours de la dixième année de la mission prophétique, l'oncle du Prophète, Abou Talib, tomba malade. Le Messager de Dieu ﷺ se rendit alors à son chevet et le trouvant mourant, il s'empressa de l'inviter une dernière fois à formuler l'attestation de foi dans le but d'intercéder pour lui auprès de Dieu. Même si Abou Talib connaissait la valeur de son neveu et ne doutait pas un seul instant de la véracité de sa mission, il se refusa sous le poids des traditions à renoncer à la religion de ses ancêtres. Cela affecta fortement le Prophète ﷺ, car malgré le soutien inconditionnel d'Abou Talib à la cause de l'Islam et l'amour qu'il portait à Mohammed ﷺ, il n'avait pas su en tirer profit pour son propre salut. Mais Allah Seul peut guider l'être humain sur la Voie Droite. *Tu ne guides pas sur la bonne voie qui tu aimes* [28,56]. Chacun est donc libre de croire ou de mécréire mais chacun devra ensuite répondre de ses actes devant son Créateur sans aucun intermédiaire ni intercesseur.



Le retour à Allah de Khadija, la Mère des croyants, deux ou trois mois à peine après le décès d'Abou Talib, allait affecter encore plus durement le Prophète ﷺ. Agée de 65 ans, elle mourut durant le mois de Ramadan. Elle avait été la toute première à croire en lui lorsque tout

le monde se détournait de lui. Elle l'avait réconforté et soutenu par son amour et avec ses biens face à bien des épreuves. Il l'avait toujours trouvée à ses côtés. D'ailleurs même après sa mort, le Prophète ﷺ évoquait souvent son souvenir. En outre, Aïcha disait qu'elle n'avait jamais été

n'est pas simplement du fait de la disparition douloureuse de deux êtres chers, mais surtout à cause des implications de cette disparition sur sa mission. En effet, son oncle lui assurait sa protection, ce qu'il lui permettait de prêcher l'Islam à maintes occasions. Désormais rien ni personne,

إِنَّ الْعَيْنَ تَدْمَعُ وَالْقَلْبَ يَحْزَنُ
وَلَا نَقُولُ إِلَّا مَا يَرْضَى رَبَّنَا

jalouse d'une des épouses du Prophète ﷺ comme elle le fut pour Khadija, bien qu'elle ne l'eut jamais connue. En effet, dit-elle, le Messager de Dieu ﷺ n'avait cessé de parler d'elle. Et quand il sacrifiait un mouton, il en réservait toujours une large part aux amies de Khadija [Al Boukhari & Mouslim]. De nombreux hadiths mentionnent les mérites de cette femme noble. Elle est d'ailleurs l'une des quatre femmes les plus pieuses de l'Humanité avec Marie, la mère de Jésus, Assia, la femme de Pharaon et Fatima, la fille du Prophète ﷺ, selon un hadith que rapporte l'Imam Aḥmad dans son *Mousnad*.

La protection et le soutien ne viennent que de Dieu. Cette année éprouvante fut appelée année du chagrin par le Messager de Dieu ﷺ car sa mission en fut très affectée. Le soutien affectif de Khadija était des plus précieux dans les moments difficiles. Quant au soutien d'Abou Talib, il garantissait à Mohammed ﷺ de transmettre son message tant bien que mal, malgré l'aversion des mecquois. Le Cheikh Ramadan al Bouti précise dans son *fiqh Sira* que si le Prophète ﷺ appela cette année ainsi, ce

si ce n'est Allah, *Exalté soi-Il*, ne pouvait retenir l'hostilité des idolâtres. Le Prophète ﷺ s'attristait de la perte des deux êtres les plus chers à son cœur mais aussi et surtout de voir son peuple se détourner de la Vérité. C'est la raison pour laquelle cette année fut appelée année du chagrin. *Et Dieu est plus savant !* D'ailleurs durant cette période le ton des versets révélés est apaisant : *Nous savons qu'en vérité ce qu'ils disent te chagrine ... Certes, des messagers avant toi (Mohammad) ont été traités de menteurs. Ils endurent alors avec constance d'être traités de menteurs et d'être persécutés, jusqu'à ce que Notre secours leur vint* [6;33-36]. Toujours selon le cheikh, nous pouvons voir dans la mort d'Abou Talib qui survint avant le triomphe de l'Islam, un signe de la Sagesse Divine en ce sens qu'elle coupe court à l'idée selon laquelle le Messager de Dieu ﷺ aurait été manipulé par son oncle ou encore que le succès de sa mission n'aurait été dû qu'à des circonstances historiques favorables tel que le soutien infailible d'un homme influent parmi son peuple. Mais il n'en est rien : le secours et la réussite ne dépendent que de Dieu.

Et Allah sait mieux !

La douceur des cœurs

Le récit suivant, met en lumière l'amour d'Abou Talib, l'oncle du Prophète ﷺ pour son neveu, et nous permet également d'apprécier, la détermination et la ferme volonté de notre bien-aimé ﷺ, dans l'accomplissement de sa noble tâche.

Ibn Ishaq a dit : 'Lorsque les Qorayshites tinrent ce discours à Abou Talib, celui-ci fit venir l'Envoyé de Dieu ﷺ et lui dit :

- O fils de mon frère ! Des gens de ton peuple sont venus me voir. Ils m'ont dit ceci et cela. Epargne-moi et épargne-toi les épreuves et les malheurs. Ne me fais pas supporter ce que je ne peux pas endurer.

Il sembla à l'Envoyé de Dieu ﷺ que son oncle paternel l'abandonnait et renonçait à lui, que le secours et l'assistance qu'il lui apportait, faiblissaient. Aussi lui dit-il :

- O oncle ! Quand bien même ils placeraient le soleil dans ma main droite et la lune dans ma main gauche afin que je délaisse ma mission, je ne l'abandonnerai pas jusqu'à ce que Dieu la fasse triompher ou que je périsse. Puis il se mit à pleurer et s'apprêta à partir. Quand il eut le dos tourné, Abou Talib l'appela :

- Reviens ô fils de mon frère !

Quand l'Envoyé de Dieu ﷺ se retourna vers lui, il lui dit :

- Vas ô fils de mon frère ! Fais ce qui te plaît ! Par Dieu ! Je ne t'abandonnerai jamais !

Tiré de *L'adoucisseur des cœurs* d'Ibn Qoudama al-Maqdisi

La foi du musulman

La connaissance de Dieu

Le but ultime de notre vie terrestre est d'adorer Allah, car comme Il le dit : 'Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils m'adorent' [51;56]. Pour mener à bien cette affaire, il nous faut avoir une bonne connaissance du Tout Puissant. Acquérir ce savoir est un devoir qui incombe à tout musulman qui souhaite entretenir une relation profonde avec son Seigneur. Connaître Allah permet donc de raffermir sa foi et ses convictions. Einstein dit un jour : 'Le secret profond du sentiment religieux est de savoir que Celui dont il est impossible de connaître véritablement l'existence, existe réellement. Il se manifeste dans toute la splendeur de la Beauté et dans la meilleure expression de la Sagesse'. Les Attributs de Dieu concourent tous à mettre en exergue Sa perfection et Sa Magnificence. Le Prophète Mohammed ﷺ a dit : 'Dieu a 99 Noms, cent moins un, celui qui les mémorise entrera au Paradis' [Al Boukhari et Mouslim]. Dans nos propos, nous n'en citerons que quelques-uns.

Dieu est Grand et Puissant : Si l'homme réfléchit mûrement sur les mystères de la vie et de la grandeur de l'univers, il comprendra très vite cette vérité si bien exprimée dans le verset suivant : 'C'est Lui Allah, Le Créateur, Celui qui donne un commencement à toute chose, le Formateur. A lui les plus beaux noms. Tout ce qui est dans les cieux et la terre Le glorifie. Et c'est Lui le Puissant, Le Sage' [59;24]. L'imam Al Ghazali explique que l'homme est dans l'incapacité de saisir l'existence Divine pour deux raisons : tout d'abord à cause de son mystère et du secret dont elle s'entoure, et du fait de son excessive clarté, enfin. Pour soutenir ses propos il prend l'exemple d'une chauve-souris qui ne voit pas pendant le jour à cause de la lumière du soleil. Sa vue est très faible et le premier rayon du soleil la condamnerait à la cécité. Elle n'est capable de voir que lorsque la lumière, se confondant avec l'obscurité, disparaît complètement. Nous pouvons nous comparer à ces chauve-souris dans la mesure où nos cerveaux sont déficients et sont incapables de saisir complètement la réalité de

Dieu qui est Lumière intense et d'une rare beauté qui illumine tous les coins et recoins de l'univers. 'Dieu est si Haut, si Grand' [4;34]

Dieu subsiste par lui-même (Al Qayyom) : Grâce à Lui, tout est apparu à l'existence. S'il n'était pas éternel et s'il pouvait changer ou s'absenter ne serait-ce qu'un instant tout disparaîtrait, tout se détruirait. Il est donc bien évident que la très forte clarté et manifestation d'une chose engendrent son effacement. '...Le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même [Al Qayyom]...' [2;255].

Dieu est le Maître absolu (As Samad) : Sa domination et Son autorité sont parfaites, et Il n'est dominé par personne. Il est l'Éternel, l'Immuable vers qui tout retournera. 'Tout doit disparaître, excepté Sa Face. Il détient le Pouvoir Suprême et à Lui vous reviendrez' [28;88]. 'Et place ta confiance en Le Vivant, l'Immortel ! Célébre Sa louange, Lui seul est suffisamment informé des péchés de Ses créatures' [25;5]. Dieu n'a pas de commencement et on ne peut guère imaginer une existence avant Lui. Pour répondre à un groupe de païens qui avait questionné le Prophète ﷺ au sujet de 'l'arbre généalogique de Dieu'

une sourate entière du Coran fut révélée : 'Dis : 'Il est Dieu, l'Un. Dieu l'Absolu. Il n'a pas engendré, et n'a pas été engendré. Nul n'est à même de L'égalier !' [112;1-4]. [Al Tirmidhi, Al Tabari et Ahmad].

Des idées lancinantes sur les secrets de l'éternité Divine peuvent trotter dans l'esprit du croyant. Il faut savoir que ceci n'ébranle en rien la foi de ce dernier tant que celles-ci sont passagères, et que l'on recherche refuge auprès de Dieu contre elles. Abou Houraira rapporte que des gens ont porté à la connaissance du Messenger de Dieu ﷺ le fait que des idées nébuleuses hantaient parfois leurs esprits et qu'ils avaient honte d'en parler. L'Envoyé d'Allah ﷺ répondit : 'Que vous ayez honte d'en parler, cela est la véritable foi'. [Mouslim]

Il apparaît enfin que la croyance en Allah, impose la croyance aux Noms qu'Il s'est Lui-même attribué ainsi que ceux donnés par le dernier Prophète ﷺ. Il n'est de plus permis à quiconque de donner à Allah d'autres qualificatifs que ceux établis par la Révélation, ou même de les déduire de celle-ci. Nous y reviendrons si Allah le permet.

Et Dieu seul sait !

Apportez votre soutien à la mosquée de Créteil

Chèque libellé à l'ordre de : **ACMC // Virement bancaire** : BRED Créteil Village - Code banque : 10 107 Agence : 00 233 Numéro de Compte : 00 317 013 232 Clé : 57 // **Prélèvement bancaire** : Merci de remplir le bordereau suivant et de joindre un RIB
Merci de retourner ce bon à : **ACMC - BP 164 - 94 005 Créteil Cedex**

BON DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE N° national d'émetteur : 499 799

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever mensuellement sur ce dernier, si la situation le permet, le montant de mon soutien à l'Association Culturelle des Musulmans de Créteil. En cas de litige sur le prélèvement, je pourrais en suspendre l'exécution auprès de l'ACMC par simple demande.

Titulaire du compte

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :

Le montant TOTAL de mon soutien est de :€
A répartir en échéances mensuelles de€
Date d'échéance :

10 du mois 20 du mois Indifférent

Date de la première échéance :/...../200..
Date de la dernière échéance :/...../200..

Date : Signature :

Désignation de mon compte

Code banque : Code guichet :
N° de compte : Clé :
Nom et adresse de l'établissement teneur de mon compte :
.....
.....

Nom et adresse du bénéficiaire

Association Culturelle des Musulmans de Créteil
BP 164 - 94 005 Créteil Cedex